

## POLITIQUE

---

# Confidentialité

---



<b>CLASSIFICATION</b>	11330 Politique et directive administrative
<b>INSTANCE</b>	Direction générale

<b>DATE D'ENTÉE EN VIGIEUR</b>	22 septembre 2023
<b>DATE DE RÉVISION</b>	22 septembre 2026

<b>DIFFUSION</b>	■	Section publique du site Web de l'Ordre
		Section réservée aux membres sur le site Web de l'Ordre ( <i>Espace membre</i> )
		À l'interne seulement
		À l'interne seulement (direction et administrateurs)

<b>HISTORIQUE</b>	Adoption par la direction générale	22 septembre 2023	-
	Approbation par le Conseil d'administration	26 octobre 2023	CA2324-115

**Publication de l'Ordre des chimistes du Québec**  
 Place du Parc, 300 rue Léo-Pariseau, bureau 901  
 Montréal (Québec) H2X 4B3  
 Tél. : (514) 844-3644  
 www.ocq.qc.ca

© ORDRE DES CHIMISTES DU QUÉBEC, 2023

Tous droits réservés



---

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	4
SECTION I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES .....	4
Objectif .....	4
Portée.....	4
Cadre de référence .....	4
Définitions.....	5
SECTION II – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUE NOUS RECUEILLONS .....	5
Après des candidats à la profession et des membres inscrits au Tableau de l’Ordre .....	5
Après des candidats à un emploi de l’Ordre.....	6
SECTION III – FINALITÉ DE LA COLLECTE ET MOYENS PAR LESQUELS NOUS RECUEILLONS DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.....	6
Moyens par lesquels vos renseignements personnels sont recueillis .....	6
Consentement.....	6
Utilisation et communication.....	7
Conservations des renseignements personnels.....	7
Mesure de sécurité .....	7
SECTION IV – ACCÈS ET RECTIFICATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS .....	7
Porter plainte .....	8
Nous contacter .....	8
SECTION V – RESPONSABILITÉ.....	8
SECTION VI – RÉVISION .....	8
SECTION XIII – ENTRÉE EN VIGUEUR.....	8



---

## PRÉAMBULE

1. L'Ordre des chimistes du Québec (ci-après : l'« Ordre ») est l'ordre professionnel qui encadre l'exercice de la chimie, une profession d'exercice exclusif, omniprésente dans la vie des Québécois. Aux termes de l'article 23 du *Code des professions* (RLRQ c. C-26) et de l'article 5 de la *Loi sur les chimistes professionnels* (RLRQ c. C-15), l'Ordre a pour principale fonction et finalité d'assurer la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice de la profession par ses membres, et d'assurer une surveillance générale sur l'exercice de la chimie au Québec. L'ensemble des personnes exerçant des fonctions dévolues à l'Ordre participent et travaillent conjointement à la mise en œuvre de cette fonction.
2. Dans l'accomplissement de sa mission de protection du public, l'Ordre traite de l'information de nature sensible, personnelle et confidentielle, sous toutes formes et sur plusieurs supports. Cette information possède une valeur administrative, légale, financière et patrimoniale qui doit être gérée et faire l'objet de mesures de sécurité afin d'assurer sa disponibilité, son intégrité et sa confidentialité tout au long de son cycle de vie (création, collecte, utilisation, conservation, communication et destruction).
3. Afin de s'acquitter pleinement de ses obligations légales et administratives relativement au cadre juridique applicable à l'égard de la protection des renseignements personnels, l'Ordre se dote de la présente **Politique de confidentialité** (ci-après : la « Politique ») qui reconnaît l'importance pour l'Ordre d'assurer la protection des renseignements personnels qu'il recueille via son site Web ou par tout autre moyen technologique.
4. La présente politique s'inscrit dans le cadre d'application de la *Politique-cadre de gestion de l'information et de protection des renseignements personnels*.

## SECTION I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### Objectif

5. La présente politique a pour objectif :
  - a) De faire état de la manière dont l'Ordre protège vos renseignements personnels, et ce, afin de tenir compte des exigences des lois applicables en la matière au Québec

### Portée

6. La présente politique s'adresse à toute personne qui visite notre site Web et utilise les différents services qui y sont présentés ou interagit avec nous par le biais de celui-ci ou de tout autre moyen technologique.

### Cadre de référence

7. La présente politique s'appuie et s'interprète en conformité avec les différentes lois qui régissent la gouvernance de l'Ordre, incluant notamment :
  - Le *Code des professions* (RLRQ c. C-26) ;



- La *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels lorsque les renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1)<sup>1</sup> ;
- La *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ c. P-39.1)<sup>2</sup> ;
- La *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (LQ 2021 c. 25).

## Définitions

8. Aux fins de la présente politique-cadre, les termes suivants sont définis comme suit :

<b>Renseignements personnels</b>	<p>Tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier, et ce, conformément aux dispositions de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>. Il en va ainsi, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseignements d'identification : adresse, numéro de téléphone, sexe, âge, numéro d'assurance sociale, numéro d'assurance maladie, etc.;</li> <li>• Renseignements de santé : dossier médical, diagnostic, ordonnance, etc.;</li> <li>• Renseignements financiers : numéro de compte bancaire ou de carte de crédit, revenu, etc.;</li> <li>• Renseignements en lien avec l'emploi : dossier disciplinaire, absence, salaire, dates de vacances, évaluation de rendement, etc.;</li> <li>• Renseignements scolaires : curriculum vitae, diplômes, inscription à des cours, résultats scolaires, etc.;</li> <li>• Renseignements liés à la situation familiale : état civil, personne(s) à charge, etc.</li> </ul>
----------------------------------	--

## SECTION II – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUE NOUS RECUEILLONS

9. Dans le cadre de nos interactions avec vous, l'Ordre doit recueillir certains renseignements personnels vous concernant. Les renseignements personnels que nous recueillons sont nécessaires afin de vous offrir les services demandés. Ces renseignements varient en fonction des personnes auprès de qui ils sont recueillis.

### Auprès des candidats à la profession et des membres inscrits au Tableau de l'Ordre

10. Nom, adresses personnelle et professionnelle, courriels personnel et professionnel, numéro de téléphone, lieu et date de naissance, renseignements liés à la formation académique, aux expériences professionnelles et aux activités de formation continue, photographie.

<sup>1</sup> Lorsque les renseignements sont détenus dans le cadre du contrôle de l'exercice de la profession.

<sup>2</sup> Lorsque les renseignements sont détenus dans le cadre ses autres fonctions et activités.



---

## Auprès des candidats à un emploi de l'Ordre

11. Nom, adresses personnelle, courriels personnel, numéro de téléphone, date de naissance, curriculum vitae, dossier judiciaire et de crédit, numéro d'assurance sociale.

## SECTION III – FINALITÉ DE LA COLLECTE ET MOYENS PAR LESQUELS NOUS RECUEILLONS DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

12. L'Ordre recueille vos renseignements personnels pour atteindre les objectifs décrits ci-dessous :
- a) **Contrôler l'exercice de la profession** : Assurer la conformité des membres de l'Ordre avec les normes de formation continue ; Gérer l'admission continue des candidats à la profession, y compris le paiement des frais d'admission ; Mener des enquêtes disciplinaires, de la conciliation, de l'arbitrage de comptes d'honoraires et des audiences ; Inspecter les membres afin de vérifier leurs compétences professionnelles ; Évaluer la compétence des membres et mettre en œuvre des normes de pratique.
  - b) **Répondre à une demande, fournir un bien ou un service** : Évaluer et administrer les demandes de délivrance de permis d'exercice et d'inscription (ou de réinscription) au Tableau de l'Ordre, incluant l'évaluation des diplômes et formation à des fins d'équivalence ; Recevoir, gérer et traiter les demandes d'information, les demandes d'accès ou les plaintes.
  - c) Produire des statistiques, des études et des recherches.
  - d) Pour exploiter, maintenir, améliorer et offrir toutes les fonctionnalités du site Web, fournir les services et l'information que vous demandez, répondre aux commentaires et aux questions et fournir du soutien aux utilisateurs du site Web.
  - e) Pour vous transmettre des communications, notamment à des fins réglementaires, en conformité avec la loi applicable.

## Moyens par lesquels vos renseignements personnels sont recueillis

13. L'Ordre recueille vos renseignements personnels par le biais : site Web, courriel, plateformes de nos fournisseurs externes.

## Consentement

14. En visitant notre site Web ou encore en nous fournissant des renseignements personnels (par courriel, en remplissant un de nos formulaires en ligne, par téléphone, par nos réseaux sociaux), l'Ordre considère que vous consentez à la cueillette de ceux-ci, mais aussi à leur utilisation et à leur communication aux fins mentionnées ci-dessus.
15. Vous pouvez en tout temps retirer votre consentement à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels déjà collectés par l'Ordre. Vous pouvez exercer votre droit soit en accédant à votre dossier membre, soit en communiquant avec nous à l'adresse suivante [information@ocq.qc.ca](mailto:information@ocq.qc.ca)



- 
16. Le retrait de votre consentement pourrait nous empêcher de vous fournir ou de continuer à vous fournir certains de nos services.
  17. Par ailleurs, lorsque l'Ordre utilise ou communique des renseignements personnels sensibles, nous vous demanderons de manifester de façon expresse votre consentement.

### Utilisation et communication

18. En aucun cas, l'Ordre n'utilise ni ne communique vos renseignements personnels sans votre consentement. Toutefois, en certaines circonstances, l'Ordre peut être tenu de communiquer vos renseignements personnels, sans votre consentement, aux autorités qui ont le droit de les exiger, pour se conformer à toute ordonnance d'un tribunal ou encore si nous croyons que la communication est nécessaire en raison d'une situation d'urgence mettant en dans la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée ou encore pour prévenir un acte de violence, dont un suicide.

### Conservations des renseignements personnels

19. L'Ordre conserve vos renseignements personnels uniquement pendant la durée nécessaire pour réaliser les fins pour lesquelles ils ont été collectés, sauf lorsque la loi prévoit une durée de conservation différente pour répondre aux exigences légales, comptables ou en matière d'avis aux instances gouvernementales appropriées.
20. En général vos renseignements personnels sont traités et hébergés au Québec.

### Mesure de sécurité

21. L'Ordre protège vos renseignements personnels par des mesures de sécurité (physiques, techniques ou administratives) appropriées à la nature de ceux-ci, et ce, afin d'éviter qu'une personne puisse y avoir accès, les utiliser, les communiquer à des tiers alors qu'elle n'y était pas autorisée ou encore afin de prévenir les pertes ou toute autre atteinte à la protection de ceux-ci.
22. Nous avons pris des mesures pour faire en sorte que seuls les membres de notre personnel qui doivent avoir accès à vos renseignements personnels dans le cadre de leurs fonctions soient autorisés à y accéder. Nous nous assurons également que les tiers à qui nous communiquons vos renseignements personnels prennent les mesures pour assurer le caractère confidentiel des renseignements que nous lui confions et qu'ils ne les utilisent que pour les fins prévues à l'entente conclue avec lui.

## SECTION IV – ACCÈS ET RECTIFICATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

23. Il est important que les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet soient à jour. Veuillez nous informer de tout changement quant à ceux-ci.
24. De plus, vous pouvez soumettre une demande d'accès à vos renseignements personnels ; de rectification de vos renseignements personnels ; de retrait de votre consentement à l'utilisation ou à la communication



---

de vos renseignements personnels; de cessation de la diffusion de vos renseignements personnels, de désindexation; de portabilité (à partir du 22 septembre 2024). Pour ce faire, veuillez-vous adresser à :

**Ordre des chimistes du Québec**

Bureau du directeur général  
300, rue Léo-Pariseau, suite 901  
Montréal (Québec) H2X 4B3  
[dq@ocq.qc.ca](mailto:dq@ocq.qc.ca)

### Porter plainte

25. Nous reconnaissons l'importance de protéger vos renseignements personnels. Advenant le cas où vous souhaitez déposer une plainte quant à la protection que l'Ordre accorde aux renseignements personnels qu'il détient, vous pouvez le faire en contactant notre responsable de la protection des renseignements personnels par écrit à l'adresse suivante :

**Ordre des chimistes du Québec**

Bureau du directeur général  
300, rue Léo-Pariseau, suite 901  
Montréal (Québec) H2X 4B3  
[dq@ocq.qc.ca](mailto:dq@ocq.qc.ca)

### Nous contacter

26. Vous pouvez communiquer avec nous au sujet de la présente Politique de confidentialité ou encore formuler des commentaires, exercer vos droits, déposer une plainte en vous adressant à :

**Ordre des chimistes du Québec**

Bureau du directeur général  
300, rue Léo-Pariseau, suite 901  
Montréal (Québec) H2X 4B3  
[dq@ocq.qc.ca](mailto:dq@ocq.qc.ca)

## SECTION V – RESPONSABILITÉ

27. La présente politique est sous la responsabilité de la direction générale qui s'occupe de sa révision et recommande son approbation par le Conseil d'administration.
28. La direction générale veille à la diffusion de la présente politique et à son application.

## SECTION VI – RÉVISION

29. La présente politique est révisée tous les trois (3) ans ou plus rapidement lors de modifications législatives.

## SECTION XIII – ENTRÉE EN VIGUEUR

30. La présente politique est entrée en vigueur le 22 septembre 2023.

